



N°16

SEPT.-OCT. 2016

Au cœur du village



Maintenir la présence postale à Rimogne

Le mot du maire



Notre village, pour sa taille, dispose de nombreux services publics qui renforcent son attractivité mais sur lesquels pèsent souvent une menace. C'est ainsi que nous avons eu à déplorer la fermeture de classes dans nos écoles. Pour certaines de ces menaces, la municipalité est

parfois impuissante, comme c'est actuellement le cas avec la disparition de la brigade de gendarmerie. Dans d'autres cas, elle peut jouer un rôle pour maintenir des services que nous savons essentiels aux habitants : comme celui de La Poste. Cette fois, nous avons choisi de ne pas subir et d'anticiper une fermeture inéluctable du bureau de poste actuel en créant une agence postale communale et en nous servant des locaux et des moyens humains municipaux. Quelques habitudes vont devoir changer, mais la présence postale, primordiale pour la vie de notre commune, est préservée et même étendue. Du bon travail pour l'avenir.

Grégoire Durou

Maintenir la présence postale à Rimogne

Face à la baisse constante de sa fréquentation, le bureau de poste de Rimogne était à terme menacé de disparition. Pour maintenir coûte que coûte ce service public essentiel et la présence postale dans notre commune, la municipalité a choisi de prendre le relais et de créer sa propre agence postale.



Depuis 2012, le Groupe La Poste constate une diminution de la fréquentation du bureau de poste de Rimogne de l'ordre de 18% pour atteindre 50 clients / jour contre 70 il y a quelques années. Ce mouvement général, qui va en s'accélégrant, s'explique pour beaucoup par la modification des habitudes de consommation des clients et le développement

d'internet et de la messagerie électronique.

Il a déjà conduit à une modification des horaires d'ouverture du bureau de poste qui n'était plus du tout ouvert l'après-midi. A terme, ces horaires allaient être encore réduits à leur plus simple expression, menaçant la qualité du service et l'existence même du bureau de poste.

Consciente de cette menace, la municipalité a choisi d'anticiper cette disparition afin de ne pas priver les Rimognats d'un service public de proximité essentiel. Elle travaille donc depuis plus d'un an à la recherche d'une solution et à la création d'une agence postale communale, pour ne pas avoir à subir une décision de fermeture brutale.

La création d'une agence postale communale

155 communes en Champagne Ardennes ont déjà choisi de développer un partenariat autour de cette formule pour préserver chez elles la présence postale. Grâce à un dispositif de soutien de La Poste pour l'aménagement de locaux, Rimogne a saisi l'opportunité d'ouvrir sa propre agence dans le bâtiment de la mairie.

Ce choix permet d'offrir aux Rimognats une plus large amplitude d'ouverture pour les services de poste, qui sont en partie calqués sur les horaires d'ouverture de la mairie. La nouvelle agence sera ouverte le matin, les

Maintenir la présence postale à Rimogne

lundis, mardis, mercredis, jeudis et samedis de 9h à 12h, et l'après-midi, le mercredi de 14h à 18h (pratique pour s'y rendre après le travail en semaine) et le vendredi de 14h à 17h. Ces nouveaux horaires devraient satisfaire les besoins des usagers.

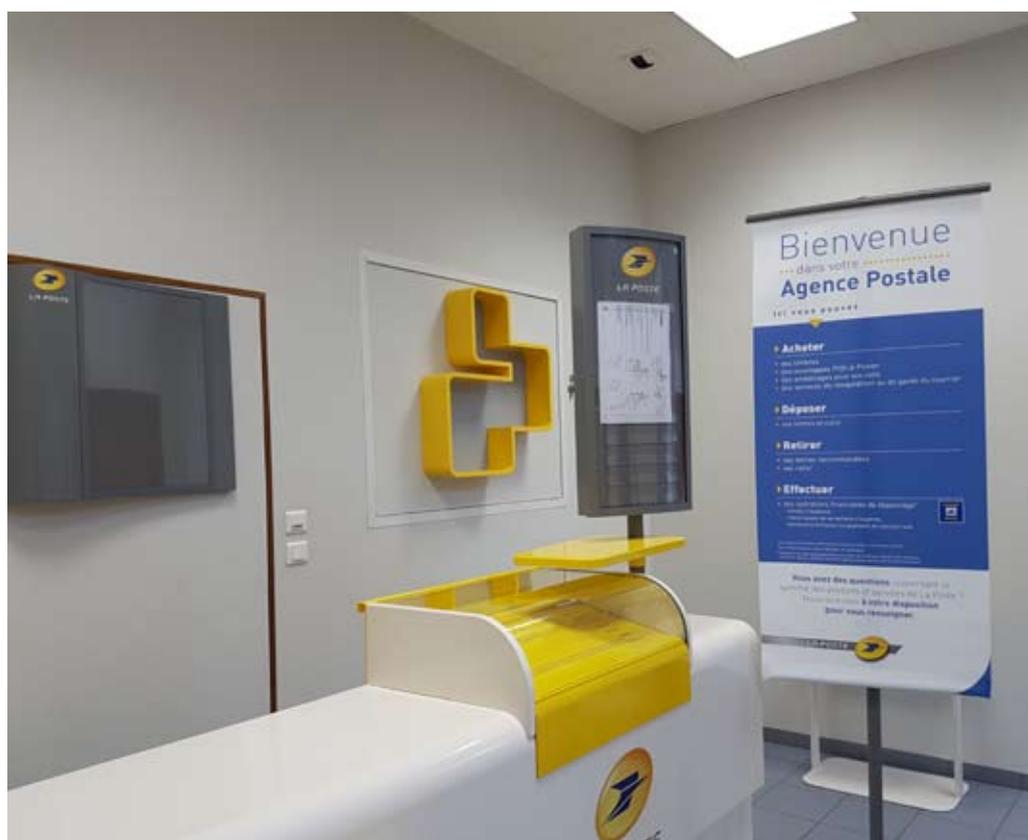
Cette nouvelle agence postale proposera 90% des opérations habituellement proposées aux habitants. Les services postaux, bien évidemment, seront déclinés dans leur totalité : affranchissement, vente de timbres, d'enveloppes Prêts-à-Poster, Colissimo, Chronopost, dépôts et retraits de colis et de recommandés, service de proximité etc. Mais aussi les services financiers dont la plupart vont pouvoir continuer d'être assurés mais sous certaines réserves : le retrait et le versement d'espèces sur compte courant postal, sur Postépargne ou livret d'épargne sont possibles dans la limite de 350 € par période de 7 jours, le paiement de mandat cash l'est aussi et limité à 350 € par opération. Toutes les autres demandes

de services liés au CCP, comme le dépôt de chèque, pourront être effectuées.

Une totale confidentialité

L'ensemble de ces opérations seront réalisées dans la confidentialité la plus totale puisqu'aucun agent communal chargé de l'accueil au sein de la nouvelle agence communale n'aura accès aux comptes des clients. Une tablette numérique, très facile d'usage, sera d'ailleurs mis à leur disposition pour leur permettre de consulter l'état de leur compte.

Le bureau de Rimogne fermera définitivement ses portes le vendredi 30 septembre 2016 à 12h15. Exceptionnellement, il n'y aura pas de service postal sur la commune le samedi 1er et le lundi 3 octobre mais la nouvelle agence communale ouvrira ses portes le mardi 4 octobre au matin pour garantir définitivement un service public postal renforcé, de proximité et de qualité aux Rimognats.



Fermeture de la brigade de gendarmerie de Rimogne

La nouvelle a été officiellement confirmée dans le courant de l'été et mise en œuvre immédiatement : le 1er août dernier la brigade territoriale de gendarmerie de Rimogne a été fermée suite à une vaste réorganisation des services de gendarmerie dans tout le département. Cette réorganisation aura aussi vu la suppression de la compagnie de Charleville. Selon les autorités concernées, ce nouveau schéma se fait sans perte d'effectifs, qui sont réaffectés. Il faut désormais s'adresser exclusivement à la communauté de brigade de Renwez, aujourd'hui rattachée à la compagnie de Revin, en continuant toujours d'appeler le 17.

Du nouveau dans la facturation de la garderie et de la restauration

Finies les cartes de garderie qu'il fallait venir renouveler régulièrement en Mairie. Le système se modernise. Désormais grâce à un nouveau logiciel de gestion des prestations périscolaires, toutes les présences sont pointées et vous recevez directement une facturation en fin de mois, qui regroupera tous les enfants inscrits d'une même famille. La facture fera aussi apparaître les montants dus pour la cantine. Le paiement devra se faire obligatoirement par courrier, ou par internet, ce qui était déjà possible pour la restauration. Résultat : une seule facture, pour toute la famille, pour toutes les prestations et aucun déplacement ! (Les anciennes cartes de garderie demeurent valables jusqu'à épuisement).



Une affluence record à la Maison de l'Ardoise cet été

Depuis sa réouverture, la nouvelle maison de l'ardoise connaît un succès qui ne se dément pas. 1320 visiteurs ont pu découvrir la nouvelle muséographie, soit une moyenne d'environ 80 visiteurs par semaine. Une réussite liée en par-



tie à un beau travail de communication, puisque l'histoire ardoisière de Rimogne a souvent été à l'honneur dans la presse locale, régionale et même nationale. Dernier reportage en date, celui diffusé dans le journal de 13h sur TF1 le 13 septembre et qui a pu être vu par plus de 5 millions de téléspectateurs. Rappelons que pour la première fois, la maison de l'ardoise reste ouverte toute l'année, les samedis et dimanches et que la visite est désormais possible en anglais, pour tous nos visiteurs étrangers.

Nouvelles consignes de tri

Désormais dans les Ardennes, on trie tous les emballages même en plastique ! C'est la nouvelle consigne en vigueur depuis le 1er septembre qui simplifie encore plus le geste de tri. Les habitants peuvent en mettre encore plus dans le sac jaune : barquettes en plastique et polystyrène, pots et boîtes, sac et sachets, films et blisters, en plus des bouteilles plastiques, briques alimentaires,



emballages métalliques, papiers et cartonnettes. Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés. Une bonne nouvelle quand on sait que les emballages en plastique ont augmenté de 20% en 10 ans.

Travaux de sécurisation de l'église

Spectaculaire : une grue de 52 m de hauteur, a été utilisée par l'entreprise Lacaille pour la réfection du clocher de l'Eglise Saint-Brice. Des travaux réalisés afin de sécuriser et repeindre le dôme. La présence de la grue a aussi servi à réaliser des réparations sur la verrière de la Maison de l'Ardoise.



Nouveau club de danse country

Faute de participants, l'association Les P'tits pas de Danse a dû arrêter ses activités à Rimogne, mais l'association Country folk et le Club de l'Orchidée de Rimogne se sont associés pour proposer désormais de vous initier à la danse country à Rimogne. Des séances d'essai sont organisées au mois de septembre, à la salle polyvalente, de 20h à 21h15. Le tarif des cours s'élèvera ensuite à 10 € par trimestre auxquels s'ajoutent 5 € de droits d'inscription comprenant l'assurance. Alors tous à vos bottes pour vous préparer au grand festival de danse Country qui aura lieu le 10 juin 2017 à Rimogne.

Le nouveau terrain multi-activités

Impossible de le manquer depuis la route nationale : installé au début de cet été, le terrain multi-activités attire tous les regards et de très nombreux jeunes sportifs, enthousiasmés par ce nouvel équipement qui leur permet de pratiquer une activité physique en toute sécurité. Longtemps attendu, le terrain permet aussi de retrouver un peu de tranquillité sur la place de l'église où les jeux de ballons sont désormais interdits. Rappelons que l'usage du nouveau terrain se fait en accès libre, sans surveillance, sous la seule responsabilité des utilisateurs majeurs ou des parents et que chacun doit pouvoir en profiter, à tour de rôle, en toute quiétude.



Hard N'Ink : un tatoueur près de chez vous

Un salon de tatouage privé s'est ouvert à Rimogne. Vincent vous y reçoit uniquement sur rendez-vous dans un espace conforme aux normes d'hygiène, et met son talent à votre service pour donner forme à tous les projets, discrets...ou pas. Contact uniquement via Facebook (Hard N'Ink), Instagram ou par téléphone au 06.22.29.44.86.

ESPACE D'EXPRESSION MAJORITÉ MUNICIPALE

“ C'est peu dire que le nouveau schéma intercommunal a occupé les esprits ces derniers temps. Obligé de fusionner avec une autre communauté de communes, notre com com, « Portes de France », a manqué de peu d'être associée à « Ardennes Thiérache », une solution qu'elle a toujours majoritairement rejeté. Mais l'issue de ce long débat, marqué par plusieurs péripéties, est plutôt positive. C'est une fusion avec la communauté de communes Meuse et Semoy qui a finalement été adoptée par la quasi-unanimité des élus ardennais : une solution défendue depuis le départ par la majorité municipale et le Maire de Rimogne. Nous nous en réjouissons parce qu'elle nous place au cœur d'un ensemble de 31 communes, comptant plus de 27 000 habitants, tourné à la fois vers le fleuve et l'autoroute à venir et qu'elle préserve la fiscalité et les compétences communales. Il nous reste maintenant à travailler à un véritable projet de développement collectif, à mettre en œuvre à partir du 1er janvier 2017, date officielle de la création de la nouvelle com com. Rimogne n'y sera plus représentée que par deux conseillers communautaires, désignés par le conseil municipal, qui s'attacheront néanmoins à y défendre les intérêts de notre commune.

MINORITÉ MUNICIPALE : TEXTE NON COMMUNIQUÉ

”

l'actualité

5

Samedi 10 septembre

► Inauguration des nouveaux vestiaires du terrain de football

Utilisés depuis peu, les nouveaux vestiaires ont été officiellement inaugurés à l'occasion de la célébration du 80^e anniversaire du Football Club de Rimogne en présence de nombreux joueurs, anciens et actuels, et du président Cédric Tilquin qui a chaleureusement remercié la municipalité pour cet équipement de qualité, attendu depuis plus de vingt ans, et qui doit permettre un véritable développement du club.



Samedi 17 septembre – 22h

► Soirée Black and White event

La Jeunesse de Rimogne prolonge l'été et organise une soirée en plein air, en collaboration avec PXX. Animée par les Dj's TraXx, DNZ et Oxoon, la soirée se décline sur le thème du Noir et du Blanc et aura lieu sous espace sécurisé et couvert, sur l'esplanade du Collège Blanc Marais. Tarif entrée : 5 €

Samedi 17 et Dimanche 18 septembre : de 10h à 12h et de 14h à 18h.

► Journées du Patrimoine

Pour marquer les Journées européennes du patrimoine, la Maison de l'ardoise ouvre gratuitement ses portes à tous les visiteurs durant tout le week-end. Elle accueille l'association des vieilles voitures ardennaises, dont vous pourrez admirer les véhicules le 18 septembre, à 16H.



Jeudi 22 septembre

► Conseil municipal

20h – Mairie – Ouvert à tous

Samedi 24 et

Dimanche 25 septembre :

► Week-end Loto du Rallye auto club

20h le samedi (ouverture des portes à 18h) et 14h le dimanche - Salle polyvalente

Mercredi 28 septembre

► Collecte des Donneurs de sang

de 15h à 20h - Salle polyvalente

Jeudi 13 octobre

► Réception de remise des récompenses des maisons fleuries

19h – Salle Damas

Une remise de récompense qui conclue un concours dont les règles ont un peu changé cette année pour élargir le nombre de participants et récompenser tous ceux qui participent à l'amélioration de notre cadre de vie. Désormais, l'ensemble des jardins et façades du village est examiné par le jury, sans que leurs propriétaires n'aient eu besoin de s'inscrire.

Du samedi 15 octobre au mercredi 2 novembre

► Exposition artistique du Groupe Gala et des œuvres de Jacky Fontaine.

Maison de l'Ardoise.

La Maison de l'Ardoise
accueille
le G.A.L.A.
Groupe Artistique et Littéraire Ardennais
et les œuvres de Jacky Fontaine,
artiste de Rimogne

Exposition d'Art manuel
du samedi 15 octobre au
mercredi 2 novembre 2016
à la Maison de l'Ardoise
de RIMOGNE

Ouverture de l'exposition
du mardi au dimanche
de 10h à 12h et de 14h à 17h
entrée gratuite

Une première exposition temporaire dans les nouveaux espaces de la Maison de l'ardoise qui accueillera les peintures, sculptures du Groupe Gala et les œuvres d'un artiste rimognat, Jacky Fontaine pour la première fois mis à l'honneur.

Vernissage de l'exposition le vendredi 14 octobre, à 19h auquel l'ensemble des habitants sont cordialement invités.

Ouvert du mardi au dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 18h. Entrée de l'exposition gratuite.

Jeudi 27 octobre

► Conseil municipal

20h – Mairie – Ouvert à tous

Dimanche 30 octobre

► Le Bal des Vampires

De 18h à 21h

Les petits monstres, sorcières et autres fantômes reviennent à Rimogne, pour vous piquer des bonbons et pour leur traditionnel bal annuel et l'élection du meilleur déguisement et de la plus belle sculpture de citrouille. Entrée gratuite.



Lundi 31 octobre

► Le Bal de la terreur

De 21h jusqu'aux ténèbres – Salle polyvalente

Un bal de la terreur et de l'horreur, organisé pour les plus grands et les plus affreux par la Jeunesse de Rimogne. Tarif : 6 € l'entrée – Attention places limitées – Réservation au 03 24 37 94 13

suite page 8

l'agenda

Vendredi 4 et Samedi 5 novembre

► Week-end Loto de La Désirée

20h30 - Salle polyvalente

Ouverture des portes à 18h le vendredi et le samedi.

Réservations : 06 77 06 94 69

ou 06 31 20 05 24



13 novembre

► Repas dansant des anciens

12h – Salle polyvalente

L'occasion annuelle de se retrouver pour tous les anciens de la commune, âgés de plus de 60 ans, en musique et autour d'un repas organisé par le CCAS.



► Dates du centre de loisirs pour les vacances de la Toussaint

En raison des dates de congés scolaires arrêtés cette année pour la Toussaint, le centre de loisirs accueillera vos enfants du jeudi 20 octobre au vendredi 28 octobre.

Infos pratiques

Tous les habitants ont la possibilité de rencontrer le Maire sans rendez-vous, chaque semaine le samedi matin de 10h à 11h30. Si vous souhaitez un rendez-vous, merci d'appeler au 03 24 35 11 24.

■ Horaires d'ouverture de la mairie

Les services de la mairie sont ouverts le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi de 9h à 12h puis de 14h à 17h30, le vendredi de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

■ Horaires d'ouverture de la nouvelle agence postale communale à partir du 4 octobre 2016

La nouvelle agence sera ouverte le matin : les lundis, mardis, mercredis, jeudis et samedis de 9h à 12h ; et l'après-midi : le mercredi de 14h à 18h et le vendredi de 14h à 17h

■ Horaires d'ouverture de la médiathèque

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30 et le samedi matin de 09h à 12h

■ Changement d'horaires d'ouverture de la déchèterie à partir du 1^{er} octobre 2016

La déchèterie passe aux horaires d'hiver et sera ouverte les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis de 10h à 12h puis de 14h à 17h. Elle sera fermée le jeudi toute la journée.

■ Changement d'horaires pour la garderie municipale à partir du 1^{er} octobre 2016.

La garderie sera ouverte le matin à partir de 7h à 8h20 et l'après-midi de 16h30 jusqu'à 18h45 au lieu de 18h30.

Retrouvez les actualités et les informations de votre commune sur www.mairie-rimogne.fr

au cœur du village

Directeur de publication : Grégory Truong
Conception : CompoCréa - 03 24 56 17 89
Crédits photos : Mairie de Rimogne
Dépôt légal à parution

Etat-civil

Ils nous ont quitté

M. Christian SCHIREFF, le 2 juillet 2016

M. Patrick CAZARETH, le 16 août.2016

M. Michel ANCIAUX, le 27 août 2016

Bienvenue à

Ethan TERLECKI, né le 2 août 2016

Ils se sont mariés

Laëticia ROUSSEAU et Sébastien VASSEUR, le 16 juin 2016

Laura RAMELOT et Fabien CANAZZA, le 16 juin 2016

Christine MEZIERES et Sylvain COUVIN, le 23 juin 2016

Elodie LEFEVE et Vincent GESNOT, le 13 août .2016

Laura SAINGERY et Xavier THOMAS, le 10 septembre 2016